

Nom et coordonnées de l'école : ECOLE PUBLIQUE	<b>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 2<sup>ND</sup> TRIMESTRE</b>
Commune : LOUPIAC DE CADILLAC	
	Date : 10 mars 2020

**Circonscription SUD ENTRE – DEUX - MERS**

**Présents :**

**Présidente - directrice d'école : Maryse FORTAGE**

Equipe enseignante :	Mme Chataigner, M. Chollon, Mme Desbats, Mme Lemonnier, Mme Rivals, Mme Ripond (TRS)
Le maire ou son représentant :	Mme De Gabory (représentante)
Les représentants des parents d'élèves	Mme Gastou, Mme Josselin, Mme Lachaise, M Meunier, M. Sac, Mme Wallemme, M. Zeller, Mme Hugues
DDEN :	Pas de DDEN
Invités (personnel municipal...) :	Mme Couttausse (ATSEM – Représentante du personnel communal) M.Chinzi (Responsable des temps périscolaires)

**Excusés :**

**Inspecteur de l'éducation nationale : M. BERTHOU**

Equipe enseignante :	Mme Carreyre, Mme Garbay (ZIL), M. Claverie
Les représentants des parents d'élèves	M. Lachaise, Mme Pouilly

**Début du conseil d'école : 18h15**

**Secrétaires de séance : Mme Hugues, Mme Ripond**

**1. EFFECTIFS**

LOUPIAC DE CADILLAC	2019-2020	Prévisions 2020-2021
Deux ans	7	7
Trois ans	18	20
Moyenne Section	17	19
Grande Section	14	17
CP	14	14
CE1	19	14
CE2	24	19
CM1	22	24
CM2	19	22
Total	155	156

Tous les enfants nés sur l'année civile 2017 sont en obligation scolaire en septembre 2020.

## **2. LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES :**

Elles sont organisées par groupes restreints d'élèves sur la pause méridienne (lundi et jeudi) et ont une durée de 30 minutes.

Sur les périodes 3 et 4, il y a des APC 6 mardis.

Elles sont réalisées sur proposition des enseignants aux familles, les familles ont le droit de refuser.

Elles ont 3 axes :

- l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages
- l'aide au travail personnel et la méthodologie
- une activité prévue par le projet d'école

L'aide aux élèves en difficultés est privilégiée.

Sont priorisés les fondamentaux dont la lecture. Au vu des évaluations diagnostiques de début d'année et des évaluations nationales, des APC en calcul et numération sont proposées aux élèves, ainsi qu'en outils de la langue.

Les autorisations sont données à la période aux parents afin d'être signées.

## **3. BILAN INTERMEDIAIRE DES PROJETS DE CLASSE ET DES ACTIONS COMMUNES DE L'ECOLE :**

### ➤ MS/GS/CP (Mme Desbats et M Chollon)

Projet au Fil de l'eau de danse contemporaine « Rituel dansé » :

- un spectacle « Grrr » à la salle polyvalente de Loupiac
- 3 heures (par séance de 45 minutes) de pratique artistique en classe, avec des intervenants
- un atelier sur les fondamentaux de la danse contemporaine
- un atelier de rituels dansés, costumes, danses du monde
- une rencontre entre classes pour un bal sauvage partagé, en mars, à La Forge à Portets.

Le projet a coûté 100€ payés par les coopératives de classe et 100€ pour le transport payé par la municipalité.

Les enseignants regrettent que lors du bal sauvage partagé, seules deux classes de Loupiac aient été présentes.

### ➤ CM1/CM2 (Mme Carreyre, Mme Ripond, Mme Fortage)

Projet au Fil de l'eau de percussions corporelles « Kolok » :

- un spectacle « Kolok » à La Forge à Portets,
- 2 ateliers avec des intervenants
- création d'une partition de percussions corporelles pour accompagner un morceau musical
- une initiation à la Musique Assistée par Ordinateur.

A la médiathèque de Podensac, deux activités ont été proposées : composer un morceau à partir de morceaux de pâte à modeler connectés à un circuit fermé et la production d'un morceau de musique sur tablette numérique avec un logiciel adapté.

Les élèves apprécient toutes ces activités.

### ➤ CE1-CE2 : prévention routière - permis piéton

Les élèves voient avec leur enseignant les règles de sécurité à respecter sur la route puis ils passeront un « examen » en présence des gendarmes et ils recevront un permis piéton.

➤ CM1 : Prévention Internet – Les écrans

Les élèves prépareront 8 modules sur le respect des usages d'Internet et ses dangers avec Mme Fortage puis ils passeront un « examen » en présence des gendarmes et ils recevront un permis Internet.

Objectif : faire comprendre aux élèves que le fait d'aller seul sur Internet et d'entamer une conversation avec des inconnus peut être dangereux /éviter une utilisation massive des écrans. Le fait que le permis soit passé dans le cadre de l'Institution de l'Education Nationale et encadré par les forces de l'ordre a peut-être plus de poids que s'il était seulement fait dans le cadre familial.

La prévention s'accompagne d'un livret informatif pour les parents car cette prévention doit être poursuivie dans la famille.

La présence des écrans et leurs contenus dans le quotidien des élèves deviennent problématiques. Dans le cadre familial, l'éducation liée aux écrans doit se poursuivre. Beaucoup d'élèves jouent en réseau et sur des jeux interdits pour leur âge.

Seuls les CM1 le passeront puisque les CM2 l'ont déjà passé l'an passé. Ils feront en parallèle des séances « porter secours à la personne » avec Mme Carreyre.

➤ CM2 : Prévention tabagisme « Protéger les jeunes et éviter l'entrée dans le tabagisme » (Plan national cancer 2014-2019)

L'objectif est de faire comprendre aux élèves qu'il est primordial de ne pas fumer la première cigarette. « Comment je peux résister à la tentation, et comment dire non ? »

Ce projet a été validé par l'IEN. Il est encadré par le docteur De Gabory, l'infirmière scolaire du collège de Cadillac et une infirmière de Santé Publique.

Cette action est participative pour les élèves avec des jeux de rôles dans lesquels ils doivent anticiper des situations auxquelles ils peuvent être confrontés plus tard.

➤ Participation aux projets de circonscription :

→CE1/CE2/CM1/CM2 « Le bon compte »

Les épreuves ont eu lieu lors des périodes 2 et 3.

→ CE1/CE2/CM1/CM2 : « Les défis mathématiques ».

Ce sont des problèmes atypiques corrigés par la conseillère pédagogique qui établit un classement.

Les épreuves se déroulent en 3 temps : un entraînement, une première épreuve puis une seconde.

Il n'y a aucune intervention de la part des enseignants. Les élèves travaillent en groupes et ont le droit à tous outils.

➤ CM1/CM2 : EPS

→Course longue : collège de Cadillac (octobre)

→Athlétisme : rencontre inter – écoles (février)

→Intervenant sportif (de la CDC) durant la période 4. Activités innovantes.

#### **4. LES COMPTES DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE :**

##### **a. La coopérative scolaire**

	Caisse	Crédit Agricole
Au 07/03/2020	364,07 €	3 758,60 €

Un rappel de cotisation à la coopérative scolaire aura lieu en période 4 (P4) auprès des familles.

##### **b. Budget mairie**

Le budget municipal 2019 était de :

- 3750 € pour les fournitures scolaires

La somme est répartie proportionnellement au nombre d'élèves (cette année, 22€ par élève)

- 2400 € pour les transports

Chaque classe dispose d'environ 1/7 de cette somme allouée au transport sachant qu'en général, les classes partent par deux.

Ensuite, chaque classe dispose d'une somme pour ses projets de classe : bénéficie de la kermesse (cette année, 200 € par classe), d'une aide aux projets attribuée par les Loupiots (cette année, 150€) et autofinance ses projets par des actions spécifiques.

Le budget de l'année civile sert à l'année scolaire suivante.

Les transports médiathèques sont financés par la communauté de communes.

#### **5. DIVERS :**

→ **Les CM2 visiteront le collège le jeudi 9 avril.**

→ **Carnaval :**

Vendredi 17 avril : matinée avec la ludothèque / après-midi festif

→ **Kermesse :**

Dimanche 21 juin

Les parents doivent se mobiliser pour apporter leur aide aux enseignants en amont de la kermesse. Les marguerites peuvent être d'ores et déjà fabriquées ainsi que les lots pour la pêche à la ligne.

Peut-on étudier un système de points à cumuler pour gagner des lots plus importants ?

Objectif : moins de petits cadeaux (geste écologiste) et moins de contraintes logistiques pour les enseignants (limiter le nombre d'achats mais plus qualitatifs)

→ **Devoirs faits :**

Le dispositif « Devoirs faits » offre un temps dédié à la réalisation des devoirs, en lien avec les connaissances et les compétences travaillées en classe. Il peut être aussi l'occasion de revenir sur une notion non comprise ou non maîtrisée, de comprendre ce qu'il faut apprendre et de voir comment apprendre. Mais l'ensemble des devoirs ne seront pas forcément terminés lors de ce temps de travail.

De plus, « Devoirs faits » ne se substitue en rien au suivi des apprentissages de l'élève par sa famille : le temps de travail personnel, d'approfondissement ou de lecture à la maison, demeure donc indispensable pour qu'il progresse.

Ils auront lieu par groupes de 6 à 12 élèves à 3 moments :

-le lundi et le jeudi de 17h00 à 18h00 encadrés par Mme Carreyre, du 09/03 au 19/06.

-le lundi et le mardi de 17h00 à 18h00 encadrés par Mme Ripond du 30/03 au 19/06.

Il y a eu peu de retours de familles intéressées.  
Beaucoup d'élèves ont des activités extra-scolaires en fin d'après-midi.

→ **Sécurité :**

Chaque école met en place un Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux risques majeurs (PPMS)

Un exercice d'évacuation *incendie* a eu lieu le 17/09/2019.

Un exercice de confinement et de mise à l'abri en cas d'intrusion a eu lieu le 17/10/2019.

Un exercice de confinement risque technologique a eu lieu le 13/02/2020 de 9h à 9h30.

Un second exercice d'évacuation *incendie* a eu lieu le 20/02/2020.

→ **Coronavirus**

Un répondeur téléphonique est dédié aux questions des usagers et des personnels : 0557573900  
Les voyages à l'étranger sont interdits. Les voyages sur le territoire français sont autorisés sauf dans les clusters.

Les procédures à suivre si l'école est fermée ont été distribuées aux familles : enseignement à distance via Internet, une plateforme mise en place par le CNED.

→ **Emplois civiques**

Depuis fin février-début mars, la municipalité a la chance de recevoir deux jeunes filles dans le cadre du service civique.

Elles sont présentes 20 heures par semaine : les mardis, mercredis, jeudis et vendredis

Elles sont encadrées par l'association « Osons ici et maintenant ».

Tous les lundis, elles ont des formations concernant leur projet professionnel.

Missions :

-mettre en place des projets sur la pause méridienne en direction des élèves

-faire une décoration ludique et pédagogique des deux réfectoires

-aider par leur présence l'association des Loupiots dans diverses manifestations.

-accompagner des classes en sortie lors des temps scolaires.

-intervention au niveau du Secours Populaire et de Rebond 33 (jardin extraordinaire)

A partir de jeudi 12 mars, elles proposeront des activités physiques, calmes ou créatives aux enfants lors de la pause méridienne ; ce projet a été proposé en amont au personnel de la municipalité et à la directrice. Le déroulé a été validé.

Les activités seront préparées pour des groupes de 12, les élèves devront s'y inscrire en amont.

A ces activités, s'ajoutent :

Le lundi, une activité à la bibliothèque sera proposée par un agent communal.

L'activité durera une trentaine de minutes et réunira 8 enfants maximum.

Le mardi, un cercle de parole sera proposé par Hélène Couttausse, agent communal.

Une boîte à idées sera mise à disposition des enfants pour que ces derniers puissent proposer des activités.

→ **Numérique : « Projet Gironde Numérique »**

L'équipe pédagogique a dû présenter un projet pédagogique dans un laps de temps très court afin que la municipalité puisse percevoir des subventions. Le projet a pu être envoyé dans les temps aux services de l'Education Nationale. A cette date, il n'y a pas de retour.

L'équipe pédagogique souhaiterait en effet des vidéoprojecteurs interactifs ainsi que des ordinateurs pour certaines classes. Concernant les classes de maternelle, une demande d'un écran interactif portatif (possibilité de se le transmettre entre classes) a été faite. A ces

demandes, s'ajoute une tablette par classe ainsi que des accessoires liés aux vidéoprojecteurs (règles scanners sans fil, souris scanners sans fil, visualiseurs USB, etc.)

Une mise aux normes de l'électricité et un câblage sont nécessaires. Un devis a été effectué. La mise aux normes est plus coûteuse que le matériel en lui-même. La fibre n'est pas encore arrivée à l'école.

### **Dons**

Une association loupiacaise a cessé ses activités.

Elle a fait don de son matériel de sonorisation à l'école. (Donation déjà faite à ce jour)

Elle remettra par ailleurs un chèque des fonds qu'elle possédait (remise prévue le vendredi 13 mars).

De chaleureux remerciements ont été adressés à cette association pour sa générosité.

## **6. TRAVAUX D'ENTRETIEN :**

Salle 1 GS-CP Mme Desbats	Porte d'entrée difficile à ouvrir Fenêtre bloquée.
Classe 2 CE1-CE2 M. Claverie - Mme Lemonnier	Eclairage au-dessus du tableau
Classe 3 MS-GS M. Chollon	
Classe 4 TPS-PS M Chataigner	
Toilettes Nouveau bâtiment	
Salle de pluriactivités	
Salle de repos	
SAS Nord	Porte-manteau à refixer
SAS Sud	
Entrée de l'école	
Classe 5 bis	
Classe 5 CE1-CE2 Mme Rivals/ Mme Ripond	Eclairage au-dessus du tableau
Classe 6 CM1-CM2 Mme Carreyre	
Classe 7 CM1-CM2 Mme Ripond / Mme Fortage	
BCD	
Salle des maîtres	
Ancien bureau	
Toilettes Cour	
Cour	

## **7. QUESTIONS DES PARENTS :**

Seules seront abordées des questions relatives au fonctionnement de l'école et pouvant rentrer à l'ordre du jour d'un conseil d'école.

Les questions doivent être transmises à un délégué des parents élus ou à un membre de l'équipe éducative (enseignants ou ATSEM) ou à l'adresse mail des représentants des parents d'élèves élus.

Ensuite, la directrice mettra à l'ordre du jour les questions relevant du conseil d'école et arrivées avant la date fixée.

De même, ne seront pas traitées les questions déjà évoquées lors d'un conseil précédent.

*\*Il y a toujours des personnes qui se garent sur le trottoir. Si vous pouvez demander à la mairie de mettre des plots ou autre chose qui les empêcheraient de se garer car c'est vraiment casse pied quand on arrive en poussette. Merci de votre compréhension.*

La municipalité déplore le fait de devoir investir des sommes face à de telles situations.

Parmi les possibilités envisagées :

→Aménagement utile de cet espace. Exemple : boîte à livres, des plots, des jardinières ?

→Présence des gendarmes pour un rappel de règle. Si le rappel n'est pas entendu, il y aura une sanction.

→Il est prévu aussi d'aménager en « vraies » places de parking la bordure du parc.

Une réflexion est à mener collectivement pour sensibiliser les parents d'élèves (enfants sans ceinture ou installés à l'avant des voitures alors qu'ils n'ont pas l'âge requis...) ...afin d'éviter d'avoir recours aux gendarmes.

*\*Pour les élèves de CM1-CM2 au niveau de la cantine, faire attention au sujet des portions qu'elles soient égales pour tout le monde car certains enfants se servent en quantité et ne pensent pas aux autres...*

Pour rappel, les CM1 et CM2 se servent eux-mêmes, ce qui les valorise et leur apprend la valeur du partage. Si des problèmes de comportement sont repérés, c'est alors le personnel de cantine qui sert les enfants.

Dans tous les cas, le personnel de la cantine remplit les plats lorsqu'ils sont vides. Les enfants sont servis à la demande en le signalant aux cantinières.

A quelques jours des élections municipales, Mme De Gabory dit le plaisir qu'elle a eu à suivre les péripéties de l'école et partager des moments avec l'équipe pédagogique.

***Fin du conseil d'école : 20h36***

---

Fait à Loupiac, le 11 mars 2020

La directrice,  
Présidente du Conseil d'Ecole

Les Secrétaires de séance :